

Sécurité de base en construction

Sensibilisez vous aux risques rencontrés sur chantier !



Formation continue

Que vous soyez professionnel en activité, curieux ou passionné par un domaine, formez-vous avec notre Formation Continue tout au long de votre vie !

Cette formation de sécurité de base vise à sensibiliser tous les travailleurs aux risques pouvant exister sur un chantier temporaire ou mobile, qu'ils découlent de leurs propres activités ou de celles d'autres entrepreneurs présents ou à venir sur le chantier et répond à l'Arrêté Royal entré en vigueur le 15 avril 2023.

PROGRAMME :

- Législation;
- Dangers, risques et prévention;
- Accidents : causes et prévention;
- Comportement de sécurité;
- Tâches, droits, obligations et concertation;
- Procédures, instructions et signalisation;
- Situations d'urgence;
- Substances dangereuses;
- Incendie et explosions;
- Equipement de travail;
- Activités et circonstances spécifiques;
- Electricité et rayonnement;
- Ergonomie et équipement de protection individuel.

Notre Formateur : Monsieur Frédéric Havet

objectif

Être informé des risques sur un chantier en construction et avoir des connaissances de base des principes généraux de prévention.

Détails sur la formation:

Public cible

Professionnels et gestionnaires opérationnels de la CP 124 et les autres commissions paritaires qui travaillent sur les chantiers temporaires et mobiles.

DETAILS SUR LA FORMATION

Attestation sécurité de base

Prix: 195€

Durée: 12h00

Dates:

Dates :

- 16/06 et 17/06/2025 de 8h30 à 15h00

Places: Min. 9 - Max. 12

CONDITIONS D'ADMISSION

Le coût de la formation est à payer à l'inscription.

Vous êtes apprenant ou vous avez déjà suivi une formation continue à l'efp dans l'année en cours ? Envoyez vos coordonnées par mail à fc@efp.be pour découvrir si vous pouvez bénéficier d'une réduction sur votre prochaine formation ?